

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU SIRP DE BIELLE ET BILHERES

du 29 mars 2016

DEBUT DE SEANCE : 16H30

Etaient présents : Mme Christelle TORRES, Mme Marie-Thérèse HOLSTEIN, Mme Maryline PELLETIER et M. Jean-Paul MOREAU.

M. Jean-Paul MOREAU est secrétaire de séance.

DELIBERATIONS PRISES

1) OBJET : Vote du Compte Administratif 2015

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Christelle TORRES Présidente, qui ne participe pas au vote,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2015 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	21,00
	Réalisé :	21,32
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	126 750,00
	Réalisé :	118 562,37
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	127 398,00
	Réalisé :	147 739,89
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	21,32
Fonctionnement :	29 177,52
Résultat global :	29 198,84

3 voix POUR – 0 voix contre

2) OBJET : Vote du Compte de Gestion 2015

La Présidente expose aux membres du Comité Syndical que le compte de gestion est établi par la Trésorière de Laruns à la clôture de l'exercice.

La Présidente le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Comité Syndical en même temps que le compte administratif.

**Vu le rapport de la Présidente,
Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2015 de la trésoriere de laruns, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

4 voix POUR – 0 voix CONTRE

3) OBJET : Affectation des résultats 2015

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Mme Christelle TORRES, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 le 29 mars 2016,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	16 618,77
- un excédent reporté de :	12 558,75

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	29 177,52
--	-----------

- un excédent d'investissement de :	21,32
-------------------------------------	-------

- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
---	------

Soit un excédent de financement de :	21,32
--------------------------------------	-------

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2015 : EXCÉDENT	29 177,52
--	-----------

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	5 000,00
--	----------

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	24 177,52
--	-----------

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	21,32
--	-------

4 voix POUR – 0 voix CONTRE

4) OBJET : Vote du Budget Primitif 2016

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Madame Christelle TORRES
Présidente,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2016 :
Investissement

Dépenses :	5 000,00
------------	----------

Recettes :	5 000,00
------------	----------

Fonctionnement

Dépenses :	133 177,00
------------	------------

Recettes :	133 177,00
------------	------------

4 voix POUR – 0 voix CONTRE

FIN DE SEANCE : 17H25

La Présidente
Christelle TORRES

La vice-présidente
Maïté HOLSTEIN